

# Professions Libérales



## VOUS

- Votre implication personnelle dans la réussite de votre activité est nécessairement très forte
- Vous préférez vous concentrer sur votre savoir-faire plutôt que de vous consacrer aux formalités juridiques ou administratives
- Votre profession est soumise à un cadre réglementaire spécifique

## VOS ATTENTES

- Déléguer les obligations administratives et déclaratives
- Suivre et gérer au mieux votre trésorerie
- Obtenir des informations financières fiables
- Assurer le financement de vos éventuels investissements
- Respecter le cadre réglementaire fiscal et social et être conseillé sur ces domaines
- Optimiser votre patrimoine personnel et professionnel
- Assurer votre protection sociale actuelle et assurer votre avenir

## NOS OFFRES DE SERVICES

### → Expertise comptable & Gestion d'entreprise

Tenue et suivi de la comptabilité ou supervision de vos comptes selon une périodicité choisie  
Gestion de la trésorerie  
Etude prévisionnelle

### → Gestion Sociale

Gestions de la Paye et obligations correspondantes  
Conseil social (contrat de travail, ruptures ..)

### → Conseil

Accompagnement dans la recherche de financement  
Création, transmission et reprise de cabinet ou d'activité  
Optimisation fiscale personnelle et professionnelle  
Anticiper l'avenir, Prévoyance, Retraite



# Professions Libérales

## Ils témoignent

### CONSEILLER SANTÉ

CA : N.C.

« Après des années de salariat, j'ai décidé de me mettre à mon compte. Le cabinet C2M m'a aidé dans le choix du statut le mieux approprié à ma situation et à mes objectifs.

Aujourd'hui, en profession libérale, le cabinet m'accompagne dans la gestion de mon activité : tenue de comptabilité et surtout conseil dans de nombreux domaines. Ils m'aident notamment dans les méandres des différentes caisses du statut de TNS, sur le choix de ma couverture sociale et sur le pilotage de mon activité.

J'apprécie leur proximité, leur réactivité et leur écoute. Quand j'ai besoin d'une information, ils m'apportent des réponses. C'est un vrai confort ! »

### INFIRMIÈRE EN LIBÉRAL

CA : 70 K€

« Après avoir essayé de tenir ma comptabilité par moi-même les premières années, je me suis aperçue que cela me prenait beaucoup trop de temps et que je n'étais pas très à l'aise avec toute cette partie administrative.

J'ai donc confié toute ma comptabilité au cabinet C2M, bénéficiant ainsi des avantages fiscaux liés à l'affiliation à un organisme de gestion. Ils sont très professionnels, accessibles et réactifs.

Ils m'apportent des réponses aux questions que je me pose : couverture sociale et solutions de retraite complémentaire, l'optimisation fiscale... Je ne regrette pas mes débuts ! »

### EDUCATEUR CANIN

CA : N.C.

« Lorsque j'ai décidé de me mettre à mon compte, le cabinet C2M m'a aidé dans le choix du statut professionnel le mieux adapté ainsi que sur l'établissement d'un budget prévisionnel.

Depuis, je leur délègue toute la partie administrative et nous faisons des points réguliers sur mon activité pour vérifier la validité de mon projet. Ils me conseillent aussi sur la partie fiscale et juridique.

J'apprécie leur présence et leur réactivité ainsi que la vision et les conseils réguliers qu'ils m'apportent. C'est précieux ! »

### MANDATAIRE JUDICIAIRE

CA : 767 K€

9 salariés

« Je suis client du cabinet depuis plus de 25 ans. Alors que la comptabilité est tenue par nous, le cabinet s'occupe de la révision annuelle ainsi que de tout l'aspect social de mon activité : bulletins, déclarations sociales en temps et en heure, gestion des embauches et ruptures de contrat de travail.

J'apprécie vraiment les conseils qu'ils m'apportent au quotidien pour optimiser les coûts, obtenir des subventions quand c'est possible, avoir de la visibilité lors des ruptures de contrat.

Ils m'aident également à optimiser la fiscalité tout en étant garant du respect des règles en vigueur. Je les trouve réactifs, disponibles et très professionnels... c'est très appréciable ! »

Tous les témoignages présentés dans ce document ont été recueillis et retranscrits en 2011 par AD Conseils, structure indépendante du cabinet. Afin de préserver leur authenticité et leur intégrité, chacun a été validé par son auteur. Depuis 2014, C2M s'est regroupé avec CRGA et a intégré FIDSUD CDBA, un groupement d'indépendants, afin de garder une structure à taille humaine. La philosophie du cabinet demeure le savoir-faire et la relation privilégiée de proximité, pour accompagner au mieux ses clients dans leurs prises de décision et développement.

ADConseils / Prestataire de services pour les TPE et PME sur les missions Marketing et Communication, Accompagnement à la création de site internet. Siret : 502 574 049 00016 RCS Lyon - anne.dumard@adconseils.net - Tél : 06 19 97 23 40